



LE SPIP O3 CRAQUE !

Les Organisations Syndicales souhaitent attirer votre attention sur la situation extrêmement préoccupante au sein de l'équipe du SPIP milieu ouvert de Moulins et ce depuis plus d'un an déjà. Malgré de multiples alertes, communiqués syndicaux, réunions et tentatives de dialogue social avec la hiérarchie, aucune mesure concrète n'a été prise pour améliorer nos conditions de travail qui se dégradent de façon alarmante.

1. Un manque d'effectif devenu insoutenable

Notre service fonctionne aujourd'hui en sous-effectif chronique et aggravé par plusieurs mi-temps thérapeutiques, de longues absences non remplacées et le non-remplacement de titulaires qui ont quitté le SPIP.

En janvier 2025, nous étions 6 agents en effectif théorique, mais il y avait déjà des absences pour maladies à prendre en compte. Après le départ d'une collègue, nous ne sommes plus que 5 agents. Deux sont en mi-temps thérapeutique, 1 vient de rentrer d'un arrêt maladie, et seulement trois agents sont à temps plein depuis le 09/12/2025 et doivent absorber l'ensemble des missions. Nous avons reçu une aide d'une collègue revenant d'un arrêt maladie, qui était en souffrance pour reprendre au MF de Moulins, pour 3 mois. Cette collègue a sollicité par deux fois une MAD qui pour l'heure n'a pas été acceptée.

Cela entraîne une surcharge colossale et permanente sur les mêmes personnes, sans parler des Risques Psycho-sociaux induits par ces carences en RH.

2. Une accumulation de missions urgentes et imprévues

Les agents doivent gérer en plus de leur charge habituelle les sorties d'audience en urgence, les sortants de prison non anticipés, la gestion des alarmes les enquêtes POP à rendre en urgence (appel du parquet à 15h00 pour 17h00 par exemple) et enfin des rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture du service, imposant des dépassements réguliers.

À cela s'ajoutent des missions transversales imposées par le tribunal ou la direction, augmentant encore plus la charge de travail mais sans aucun renfort.

3. Une absence de soutien et de reconnaissance de la hiérarchie

Malgré nos alertes répétées, la direction adopte une posture sous forme de déni. On nous demande littéralement de « ne pas se plaindre » alors que la surcharge repose toujours sur les mêmes agents, déjà fragilisés et épuisés. Les réunions organisées jusqu'ici sont stériles : aucune mesure, aucune anticipation, aucun plan d'action.

Après avoir fait part de nos difficultés, nous avons reçu des mails le 27.11.2025 nous demandant de prendre en charge encore plus de dossiers, notamment ceux des agents absents.

Pire encore, la difficulté liée à l'absentéisme existe également en milieu fermé pour les mêmes raisons, et il est désormais question de désigner d'office un agent d'une des antennes milieu ouvert pour pallier ses dysfonctionnements ! Cela alimente un profond sentiment d'injustice, de désespoir sans parler de l'absence totale de reconnaissance.

4. Des dysfonctionnements graves dans la transmission des dossiers

Nous faisons également face à des saisines incomplètes du tribunal, des retards ou absences de réponses aux rapports d'incidents, des missions transversales qui génèrent des pertes de temps et d'énergie considérables.

Ces dysfonctionnements aggravent fortement nos conditions de travail et met à mal la qualité du suivi.

5. Une désorganisation administrative

En l'absence de secrétariat, c'est le CPIP qui doit assumer la gestion du courrier, les appels téléphoniques, l'accueil des livreurs, la gestion générale de l'accueil et autres personnels pour le siège.

Ce transfert de charge administrative non prévu alourdit considérablement nos journées.

6. Un état d'épuisement généralisé

Les agents sont au bord du burn-out et la situation actuelle n'est plus tenable. Le sentiment de ras le bol général, de fatigue extrême voir de colère semble gagner nos rangs. Nous n'avons plus le sentiment que nos missions ont du sens car nous n'avons plus la capacité de les assurer pleinement. Cette situation remet en cause la qualité du suivi et induit donc un risque certain en matière de prévention de la récidive. L'absence de sécurité dans les locaux et particulièrement à l'accueil du SPIP fait courir un risque également sur les peu de personnels restants. Il n'est même plus possible de prendre nos congés comme nous le souhaiterions et sans devoir justifier du motif, voir nous sommes obligés de revenir sur des congés, nous nous voyons refuser des formations et nous ne pouvons pas télétravailler eu égard au manque d'effectif.

7. Les attentes légitimes du personnel

Nous exigeons donc qu'un mode dégradé soit acté de toute urgence dans un premier temps et que cesse les injonctions de faire en dépit des moyens humains nécessaires.

De plus, nous sollicitons l'ouverture de postes de CPIP et de personnels administratifs dès les prochaines mobilités 2026 et **dans l'attente le recrutement de contractuels CPIP et PA.**

En l'état nous ne pouvons plus tolérer cette situation, nous considérons avoir suffisamment alerté sur la situation et nous solliciterons donc nos organisations syndicales en vue de porter nos revendications.

Le 18/12/2025,

La représentante départementale 03 FO JUSTICE CPIP